

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2026-40

LE VENDREDI VINGT-NEUF MAI 2026 A DIX NEUF HEURE, LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN MAIRIE EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, M Éric GUILLAUME, M Didier DUFOURMANTEL, Mme Annie DUFOURMANTEL, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, M Franck BRUYELLE, M Philippe BEUGNON, M Romain PANCHER, Mme Léna RENAUD

SECRETAIRE : M. Éric GUILLAUME

Date de convocation : 22/05/2026

nombre de conseillers :	
en exercice :	15
présents :	9
votants :	14
Quorum :	8

PROCURATIONS :

M. Thierry Dubois à M. Didier DUFOURMANTEL
Mme Marie-Claude CHARLÈS à Mme Annie DUFOURMANTEL
Mme Aurore MAGOTTEAUX à Mme Dominique HERPIN-POULENAT
Mme Adeline CANIS à M. Éric GUILLAUME
M. Philippe CHEBOT à M. Philippe BEUGNON

ABSENTE EXCUSEE :

Mme Alexandra VITRAC

DEMANDE DE SUBVENTION RETABLE

Pour mémoire le retable de Vétheuil, classé Monument historique en avril 1902, a été volé en trois fois entre 1966 et 1973.

Des éléments ont été retrouvés, rachetés et/ou récupérés gracieusement et cela parfois dans des circonstances insolites.

- La flagellation du Christ en 2000
- Le baiser de Judas en 2007
- La descente de Croix en 2012
- La mise au tombeau en 2012

Un document complet est disponible sur la « fabuleuse histoire du retable ».

En 2025, le Portement de Croix, un des éléments de ce retable, a été retrouvé alors qu'il était mis en vente à Vienne en Autriche. Grâce au ministère de la Culture, la vente a pu être stoppée et cet élément a retrouvé le chemin de la France en mars 2026 grâce aux efforts conjugués du ministère et de la DRAC Ile-de-France. Il est actuellement en dépôt chez le spécialiste qui doit procéder à sa restauration et conservation avant la remise en situation.

Le devis produit par les ateliers Deramaix s'élève à 6 180 € HT soit 7 416 € TTC, comprenant le traitement contre les insectes xylophages et la remise en situation avec les autres éléments.

Devant la nécessité d'entreprendre cette restauration, il est proposé aux conseillers d'accepter ce devis et de solliciter des subventions auprès du Conseil départemental du Val d'Oise, de la DRAC Île-de-France et du Conseil régional.

Ces travaux ont fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable déposée auprès des services de la DRAC, en cours d'instruction actuellement pour une durée de 6 mois maximum. Cependant la

REÇU EN PREFECTURE

le 05/06/2026

Application agréée E-legalize.com

99_DE-095-219506516-20260329-2026_40-DE

conservatrice de la DRAC Mme Morin-Loutrel a envoyé un message ce jour en indiquant de « demander d'ores et déjà la mise en anoxie du fragment à l'atelier Deramaix. Ce coût sera pris dans la subvention dédiée à la restauration globale du fragment, intégrant aussi sa remise en place sécurisée. L'anoxie demandant plusieurs semaines... »..

Le conseil à l'unanimité accepte ce devis, sollicite les subventions auprès du Conseil départemental du Val d'Oise, de la DRAC Île-de-France et du Conseil régional et dit que les crédits sont inscrits au budget 2026.

Le Maire

Dominique HERPIN-POULINAT



Le Secrétaire de séance

Éric GUILLAUME

Envoyé le : 05/06/2026

Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le : 05/06/2026

Publié le : 05/06/2026

La présente délibération peut faire

L'objet d'un recours dans un délai

de deux mois devant le Tribunal Administratif
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 05/06/2026

Application approuvée e-legalite.com

99_DE-095-219506516-20260329-2026_40-DE